



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Fiche de poste / 2019-XXXX

Tous les postes du ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur-euse handicapé.e

Intitulé du poste :

Conseillère d'évolution professionnelle (F/H)

Catégorie : A**Corps :****Groupe RIFSEEP :**

Ouvert aux contractuels en CDI du ministère de la culture et de ses établissements

Domaine(s) fonctionnel(s) : Ressources humaines

Emploi(s) type : Conseiller mobilité carrière - GRH 03

Localisation administrative et géographique/Affectation :

Ministère de la culture – Secrétariat général

Service des ressources humaines – Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales

Département du recrutement, de la mobilité et de la formation – Bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques - 182, rue Saint-Honoré – 75 033 Paris cedex 1

Missions et activités principales

Au sein du département du bureau des métiers de la mobilité et des recrutements spécifiques, la/le titulaire du poste, est chargé(e) de conseiller et accompagner les agents dans leurs projets et parcours professionnels, conseiller et accompagner les cadres et les responsables de la gestion des ressources humaines dans les domaines du recrutement et la mobilité .

1/ Accueillir les agents et analyser les parcours professionnels de façon individualisée

- Soutenir les personnels dans l'élaboration de leurs projets professionnels et les conseillers sur les orientations cohérentes avec les priorités et les besoins en compétences des services
- Réaliser des bilans de carrière
- Accompagner les agents dans la concrétisation de leur projet professionnel et/ou dans leur prise de fonction

2/ Participer à la définition des procédures liées aux métiers et au recrutement.

- Contribuer à la définition de la politique du recrutement et développer les outils afférents.
- Contribuer à l'élaboration de processus transversaux au sein du département en matière de développement ou de réactivation des compétences en lien avec les projets professionnels.
- Élaborer et mettre en œuvre des dispositifs relatifs à l'adaptation des agents à leur contexte professionnel au ministère (embarquement).

3/ Aider au développement des outils relatifs à la gestion prévisionnelle des effectifs des emplois et compétences (GPEEC)

- Contribuer au développement des référentiels (métiers/compétences) en lien avec les parcours professionnels
- Participer à des études en lien avec la problématique de l'employabilité (instances, gestion des âges, retour des situations interruptives, reclassement, etc.)
- Développer une expertise de la mise en œuvre d'outils d'évaluation des compétences

Compétences principales mises en œuvre (cotées sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques et savoir faire

- Organisation et métiers du ministère (Experte)
- Concepts de la GPEEC (Pratique)

- Statuts de la fonction publique : (Pratique)
- Outils et techniques d'entretiens professionnel (Experte)
- Méthodologie d'accompagnement professionnel individuel et collectif (Maîtrise)
- Concevoir un outil, un dispositif (Maîtrise)

Savoir-être (compétences comportementales)

- Être à l'écoute
- Sens de la discrétion
- Sens de l'organisation

Environnement professionnel

Activité du service

Au sein du service des ressources humaines, le département du recrutement, de la mobilité et de la formation (DRMF) est responsable de l'adéquation entre les compétences disponibles et les besoins fonctionnels des services.

Il veille à trouver le meilleur moyen de pourvoir les postes vacants, à partir des personnels en place et par l'organisation de recrutements externes collectifs (concours, en particulier), en cohérence avec l'évolution prévisionnelle des effectifs et des métiers.

Il assure également l'élaboration et le pilotage de la politique de formation des personnels pour la meilleure adéquation possible des compétences avec les besoins des services, le développement des compétences managériales et l'accompagnement du développement professionnel et personnel des agents.

Liaisons hiérarchiques

- N+1 = Chef.fe du bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques
- N+2 = Chef.fe du département du recrutement, de la mobilité et de la formation

« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »

Qui contacter ?

Renseignements/Candidatures :

Par courriel à Cédric Pichoff chef du bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques

01 40 15 85 49 – cedric.pichoff@culture.gouv.fr

(par courrier à : Sous-direction des métiers et des carrières (SRH1), BMMRS, Ministère de la culture, 182 rue Saint-Honoré, 75 033, PARIS cedex 01.

Copie impérative à : recrutements.sg@culture.gouv.fr

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.

Date de mise à jour : 02/05/2019